

Diagnostic thermographie

Posté par :

Publiée le : 28/10/2009 15:21:52

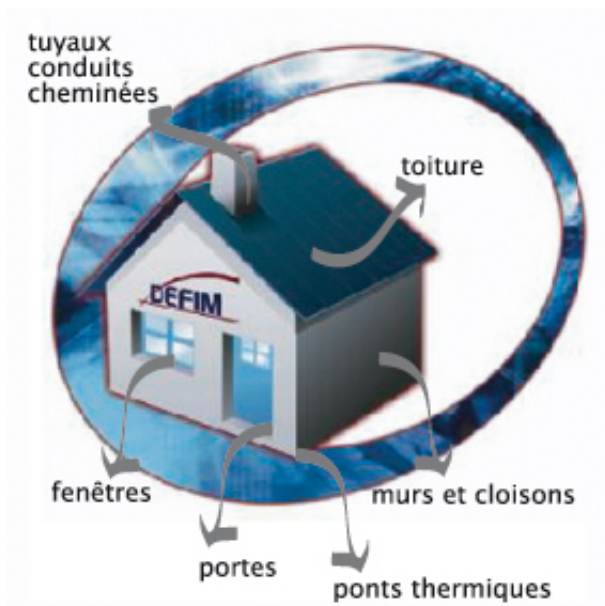


Un audit énergétique pour quoi faire ?

Vous voulez améliorer la performance énergétique de votre habitation pour :

- Réduire votre facture de chauffage de façon significative.- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre suivant les orientations du Grenelle de l'environnement.

Identifier les points faibles. Que faut-il contrôler ?

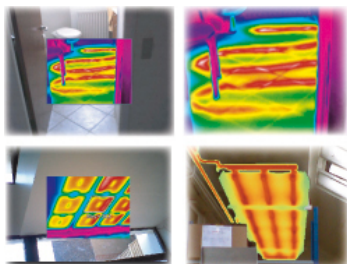


Economies d'énergie grâce à l'imagerie

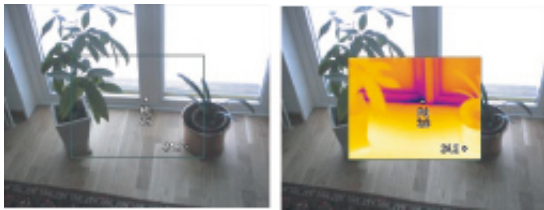


Les images thermiques permettent de rendre visible le gaspillage d'énergie dans les bâtiments. Les opérations effectuées suite à un audit thermique peuvent permettre d'économiser jusqu'à 15% sur la facture énergétique, c'est l'isolation des toitures qui est la plus grande source d'économie.

Installations de chauffage sol, plafond, radian, etc.



Etanchéité et fuites

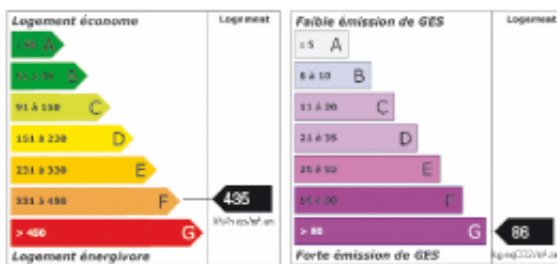


Cette phase de l'audit énergétique permet de mettre en évidence :

- Les points faibles afin d'améliorer l'existant- La priorité sur les travaux à entreprendre, avant rénovation ou installation d'une énergie renouvelable.- A la réception des travaux de rénovation, le contrôle des améliorations.- A la réception d'un logement neuf, contrôle de mises en oeuvre

Diagnostic performance énergétique (DPE)

Etre bien informé pour économiser l'énergie.



DPE=
Permet d'estimer la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et de cibler les travaux les plus efficaces pour économiser l'énergie.

- Amiante
- Audit thermographique
- Plomb
- Gaz
- DPE
- Loi Carrez
- Termites
- Electricité
- Normes d'habitabilité (PTZ)
- Assainissement
- Piscine
- ERNT
- Surface habitable